

Code d'UC
9949-000Classification
des
employeurs

Autres services de réparation

Statut

Obligatoire aux termes de l'annexe 1

Portée

Les activités commerciales consistent en les services de réparation sur demande non classés ailleurs.

Sont inclus :

- l'affûtage de coutellerie;
- l'armurerie;
- la réparation de harnais;
- la duplication de clés;
- l'aiguisage de tondeuses à gazon;
- la serrurerie;
- l'aiguisage de scies;
- l'aiguisage de ciseaux;
- la réparation de petits moteurs (y compris celle des moteurs de tondeuses et des moteurs hors-bord effectuée non conjointement avec l'exploitation de marina).

Sont incluses les réparations mineures d'éclats ou de fissures dans les pare-brise sans remplacer la vitre, sauf lorsqu'elles sont effectuées dans le cadre d'une activité d'installation ou de remplacement de pare-brise et de vitres de véhicules automobiles.

Est aussi incluse la réparation spécialisée de petits composants portatifs de véhicules à moteur ou de systèmes de combustion industrielle, notamment

- les carburateurs;
- les systèmes d'injection diesel;
- les injecteurs de gaz;
- les turbocompresseurs.

Sont exclus de cette catégorie les garages effectuant les réparations générales ou spécialisées sur les véhicules automobiles.

Renvoi

F-630-02, Garages (réparations générales)

F-630-05, Ateliers de remplacement de glaces de véhicules automobiles

F-630-07, Autres ateliers de réparation de véhicules automobiles

F-670-02, Machines et fournitures de service, vente

F-670-05, Matériel pour bateaux, vente et location

I-933-05, Réparation de moteurs électriques